



Examen professionnel
ADJOINT ANIMATION 1^{ère} classe

oooooooooooooooooooo

Mercredi 21 novembre 2007

EPREUVE qui consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents (durée : 1 h 30 ; coefficient 2)

SUJET

Après avoir pris connaissance des documents, vous répondrez de façon brève et précise aux questions qui vous sont posées.

1 - Quels sont les différents niveaux d'objectifs qu'une équipe d'animateurs peut avoir en direction des parents ? (8 points)

2 - Selon Pascal MULLARD, que permet une relation contractuelle entre les parents et les animateurs ? (8 points)

3 - En reprenant le projet pédagogique (document 2), citer deux actions qui relèvent de la simple information des animateurs en direction des parents et deux actions qui visent plutôt à impliquer les parents dans la structure. (4 points)

Documents joints :

Document 1 : Etablir et entretenir des bonnes relations avec les parents – Pascal MULLARD – Octobre 2007 – Extraits du « Le journal de l'animation », N°82 (2 pages)

Document 2 : Extrait d'un projet pédagogique d'une structure d'accueil collectif de mineurs (1 page)

Avertissement :

L'usage d'un stylo, autre que bleu foncé ou noir, ou d'un crayon à papier n'est pas autorisé.
Aucun signe distinctif (signature, mots soulignés, lieu...) ne doit être porté sur la copie, sous peine d'annulation de la copie.

La copie sera notée sur 20. Jusqu'à 4 points pourront être déduits en fonction de la présentation et de l'orthographe.

DOCUMENT 1

ETABLIR ET ENTRETENIR DE BONNES RELATIONS AVEC LES PARENTS

Le sens de la démarche

Comme toute intervention de l'animateur, celle qui concerne les familles doit être choisie en fonction de son sens, de ses objectifs. C'est pourquoi un travail préalable de l'équipe sera de clarifier ces objectifs qui peuvent correspondre à des niveaux différents.

D'abord un niveau éducatif. Celui-ci peut se séparer en deux : l'éducation des enfants, l'éducation – ou l'accompagnement – des parents. Regardons le travail qui est fait en direction des enfants. A cet endroit-là, c'est une évidence de dire que parents et enfants gagnent à oeuvrer dans la même direction. Que les enfants entendent les mêmes messages – quand ceux-ci sont positifs !- les aide. C'est pourquoi l'intention, ici, est de bâtir une coopération entre parents et animateurs en direction de l'enfant. C'est un type d'objectif, c'est un sens donné au travail.

Conséquence de ce choix, les échanges que l'on attendra et initiera concerneront les valeurs transmises, les méthodes de travail, la communication adultes/enfants, l'expérience de chacun dans ce domaine. Eventuellement, avec certains enfants qui traversent des difficultés, de véritables plans d'action pourront être mis en œuvre.

L'accompagnement des parents dans leur fonction parentale – on parle beaucoup de parentalité – peut être aussi l'un des objectifs de la structure dans laquelle vous travaillez.

Ceci ne signifie pas que c'est votre travail en tant qu'animateur encadrant des enfants, mais qu'il est possible que ce soit un aspect à intégrer au champ de votre activité.

Mais la relation avec les parents peut s'inscrire à un niveau plus politique : celui de la participation des adhérents, ou des habitants, à la vie de la structure. L'accueil des enfants s'inscrit la plupart du temps dans une action plus générale en direction des habitants. Or, les orientations générales de l'organisation donnent une couleur, un style à votre approche des utilisateurs, qui parfois ne sont pas que parents. On voit ici que les informations échangées, les supports utilisés seront de nature différente par rapport au niveau éducatif évoqué plus haut.

Enfin, on peut avoir un objectif type opérationnel. Ici, il va s'agir d'impliquer les parents parce qu'on a besoin d'eux, pour deux sortes de choses. La première, c'est le besoin d'aide, de temps, de compétences pour produire l'activité elle-même. La deuxième, c'est le besoin d'avoir des retours sur le travail effectué, autrement dit d'impliquer les parents dans le travail d'évaluation des activités mises en place.

Tout ceci ne se substituant pas à une communication institutionnelle plus classique, type programme d'activités, etc.

Une logique contractuelle

D'une manière générale, une relation s'épanouit dans un cadre qui permet à chacun à la fois de se sentir en sécurité et d'avoir l'assurance de satisfaire ses attentes. La logique contractuelle est l'enveloppe qui permet ces deux choses. Avoir un comportement contractuel, c'est permettre à l'autre d'être bien dans la relation.

Comment ça marche ? La logique contractuelle, c'est quelque chose de simple. Il s'agit de dire et de se dire pourquoi nous sommes ensemble, c'est-à-dire l'objectif de l'activité qui nous rassemble. Ensuite, on dit quelle est la place de chacun. Par exemple, c'est souvent un besoin des animateurs de discuter avec les parents pour obtenir des retours sur ce qu'ils font, et se débarrasser de l'impression parfois désagréable de ne faire que de la garderie ... Ceci leur permet aussi d'ajuster l'activité. Les parents sont ainsi « co-producteurs » de l'activité, et pas uniquement consommateurs.

La logique contractuelle prévoit aussi les moyens et critères d'évaluation. Il s'agit ici de répondre à la question suivante : comment et à quoi saurons-nous que nous sommes satisfaits ? En d'autres termes, qu'attendons-nous de l'activité de l'autre et pourquoi ?

Attention, si j'appelle ça la logique contractuelle, c'est que l'esprit dans lequel on inscrit la relation avec les parents est celui-là. Il ne s'agit pas d'écrire et de signer des contrats tous les jours sur tout. Sur certains aspects, ce sera utile, sur d'autres, cette logique s'exprime de manière plutôt informelle.

Concrètement qu'est-il possible de faire quand on anime un centre de loisirs auprès des parents ? Comment mettre une logique contractuelle avec des parents ? Par exemple, en prenant du temps pour les accueillir le matin. Certains centres de loisirs offrent un café aux parents. Au début, ils sont pressés, ne s'arrêtent pas, mais si l'on maintient l'expérience, cela entre dans les usages et c'est un temps où l'on peut aborder les questions dont on parle ici.

Etablir et entretenir de bonnes relations avec les parents, c'est leur donner une place significative. Or, il n'est pas si sûr que les animateurs le souhaitent. Ceci consiste à donner un autre périmètre au métier. Travailler avec les enfants et ... travailler avec les familles.

Dans cette logique, on va clairement considérer l'autre comme digne de la relation qu'on établit. On va devoir faire évoluer notre propre vision de l'acte d'animation, de l'acte éducatif, au contact de ceux pour qui, précisément, nous exerçons.

On est donc renvoyé aux questions de fond : pour moi, les parents sont-ils des clients, des partenaires, des profiteurs, des copains ... ? Ne vous jugez pas sur là où vous en êtes mais voyez que parfois la relation ne s'établit pas simplement parce que vous êtes sur une posture qui ne le permet pas.

Il me semble qu'en tant que professionnels de l'animation, c'est bien à nous de nous interroger sur ces aspects et de faire évoluer notre posture.

DOCUMENT 2

EXTRAIT D'UN PROJET PEDAGOGIQUE D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Favoriser les relations parents - animateurs

- Diffuser les programmes d'activités, en l'expliquant aux familles
- Etre disponible et à l'écoute des enfants et des parents en ayant une réflexion particulière quant à l'aménagement des temps d'accueil
- Favoriser la discussion avec les parents afin de désamorcer les éventuelles inquiétudes. Expliquer le déroulement de la journée, où vont se dérouler les repas, qui va s'occuper des enfants, les activités qui vont être proposées ...
- Inviter les familles à participer à la vie du centre de loisirs (spectacle, fête d'été, ...)
- Impliquer les familles dans des rencontres avec l'équipe d'animation lors de temps conviviaux (repas champêtres, animation, ...), ceci afin de développer une relation de confiance et aussi pour leur permettre de mieux nous connaître
- Un programme d'activité sera distribué aux parents afin de leur communiquer les différentes activités et sorties proposées aux enfants
- L'animateur sera aussi un relais d'information afin d'avertir les familles sur les sorties à venir et les particularités liées au programme d'activités.